

Baromètre économique de l'UIMM

Septembre 2025

Ce septième baromètre trimestriel est réalisé grâce aux informations fournies par les fédérations professionnelles, aux enquêtes de la Banque de France et à celles menées par certaines chambres territoriales de l'UIMM auprès de leurs adhérents, ainsi qu'à des statistiques publiques qui peuvent être agrégées afin de couvrir au plus près le champ de la métallurgie.

🔍 Points de repère de la métallurgie en France :

CHIFFRES D'AFFAIRES : 561 milliards d'€ en 2022

VALEUR AJOUTÉE : 136 milliards d'€ en 2022 (47 % de la VA manufacturière)

SOLDE COMMERCIAL : -48 milliards d'€ en cumulé sur 12 mois en juillet 2025

EFFECTIFS SALARIÉS : 1,6 million fin 2022 (champ de la convention collective)

TAUX DE RECOURS À L'INTÉRIM : 7 % au second trimestre 2025

🔍 Les dernières tendances conjoncturelles :

PRODUCTION : ↑ COMMANDES : ↔ EXPORTATIONS : ↑ INVESTISSEMENTS : ↓

AUTOMOBILE : En juillet et août 2025, les immatriculations de voitures particulières neuves en France ont baissé de respectivement de 9 et 7 % par rapport aux mêmes mois 2024. Ces mouvements s'inscrivent en ligne avec la tendance observée depuis janvier et, sur huit mois, le repli s'établit à 7 %, équivalent à - 80 000 véhicules par rapport à la même période de 2024 (qui avait bénéficié du leasing social). La mise en place d'un nouveau leasing le 30 septembre devrait stimuler les commandes de véhicules électriques d'ici la fin de l'exercice, lesquelles se situaient à bas niveau cet été. Toutefois, le marché toutes énergies confondues se maintiendra en diminution en 2025 et 20 % plus faible qu'en 2019. La part des véhicules électriques se montre stable autour de 18 % grâce aux succès des nouveaux modèles lancés notamment par les groupes français (Renault 5, Renault 4, Citroën eC3, Renault Scenic, Peugeot e-3008, ...); ce ratio demeure très inférieur à ceux définis pour atteindre les objectifs CO2 de la Commission européenne et des adaptations seront nécessaires. Du côté des utilitaires, le recul sur un an en janvier-août ressort à 10 % pour les véhicules légers et à 17 % pour les véhicules industriels. Dans ce contexte, la production automobile en France bénéficie bien du lancement des nouveaux véhicules à volume significatif, gagnant 5 % entre les premiers semestres de 2024 et de 2025. Pour autant, elle reste affectée par la morosité du marché européen, par la lenteur de la diffusion du segment électrique et par le manque de perspectives de croissance pour les utilitaires, qui représentent plus du quart de la production.

AÉRONAUTIQUE : La progression de l'activité ces tout derniers mois en France s'est accompagnée d'un renforcement des stocks, reflétant la complexité des chaînes de production et des décalages entre fabrication et livraisons. Les carnets de commandes sont toujours particulièrement élevés, ce qui n'évite pas la fragilisation de la trésorerie des sous-traitants, les stocks pesant lourdement sur cette dernière. Le surplus commercial tel que mesuré par les douanes se maintient en haute altitude :

14,5 milliards d'€ au total pour le secteur lors des sept premiers mois de 2025, après 16,3 milliards sur les mêmes de 2024 (les seuls flux d'exportation d'Airbus sont estimés à 12 milliards, dont un tiers dirigé vers l'Asie).

NAVAL : En 2024, le chiffre d'affaires de l'industrie navale française s'est établi à 15,9 milliards d'€, en progression de 5,5 % par rapport à 2023, dont 68 % liés à la défense et 32 % au civil et à la sécurité en mer. L'activité reste soutenue pour les donneurs d'ordre en 2025. Au premier semestre, le carnet de commandes des Chantiers de l'Atlantique est solide, avec trois nouvelles commandes de croisière et un total de neuf navires inscrits en carnet à livrer d'ici 2030. Du côté de la défense, Naval Group a signé au Brésil un contrat de près de 300 millions d'€ pour fournir des équipements destinés à la réalisation d'un sous-marin à propulsion nucléaire. Enfin, s'agissant des chantiers intermédiaires, les Constructions Mécaniques de Normandie, spécialisées dans la construction de navires de défense et d'expédition, ont sécurisé un financement bancaire de 85 millions d'€ afin d'accélérer leur transformation et de soutenir leur croissance. Néanmoins, l'activité est toujours fragilisée pour les très petits chantiers de construction navale, dont le rôle demeure essentiel pour le maillage territorial.

ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES : Exprimée en volume, la production s'est légèrement améliorée au début de l'été 2025 d'après les indications publiées par l'Insee ; elle se trouve encore pourtant 9 % inférieure à son point haut d'il y a deux ans, lui-même équivalent au plateau d'avant la crise sanitaire. La situation reste en effet difficile dans le secteur du levage-manutention (écart de - 15 % par rapport à l'été 2023), largement dépendant de la conjoncture dans la construction, et, plus encore, dans le machinisme agricole (- 35 %) où une amélioration s'est néanmoins enclenchée récemment. A l'inverse, l'activité s'est accrue de 13 % en un an dans les équipements aérauliques et frigorifiques, affichant des performances identiques aux pics passés. A l'échelle de l'ensemble de la mécanique, l'Allemagne conserve solidement sa place de premier marché client de notre pays devant les Etats-Unis, mais, surtout, de premier fournisseur : 22 % de nos achats proviennent d'outre-Rhin, contre plus de 11 % d'Italie d'une part et de Chine de l'autre.

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES : Dans le secteur *électrique*, l'appréciation des chefs d'entreprise sur leurs carnets de commandes évolue à la marge depuis l'été 2024, demeurant en phase avec celle mesurée depuis une quinzaine d'années. Entre juillet 2024 et juillet 2025, le volume de la production agrégée s'est légèrement raffermi, en dépit du reflux observé dans les matériels de distribution et de commande électrique. Dans l'*informatique-électronique*, le climat des affaires s'est affaissé de 5 points en août en raison de la dépréciation soudaine des carnets étrangers, qui demande toutefois à être confirmée tant ce dernier indicateur se révèle volatile ; globalement, l'activité a décru d'environ 2,5 % en glissement annuel, pénalisée par l'orientation négative constatée pour les composants et pour les équipements de communication.

Impulsé par les matériels de transport, le volume de la production dans la métallurgie¹, est reparti de l'avant ces derniers mois dans l'Hexagone : + 2,8 % entre février et juillet 2025, d'après les données publiées par l'Insee. Il se situe à un niveau similaire à celui du second semestre 2023 et 4 % en deçà de celui enregistré juste avant le déclenchement du Covid. Globalement, les difficultés d'approvisionnement telles que perçues par les industriels sondés par la Banque de France sont faibles, même si quelques tensions se font sentir dans la mécanique. L'appréciation sur les carnets de commandes apparaît certes un peu moins dégradée sur la période la plus récente mais l'indice la mesurant se maintient assez nettement sous sa moyenne des dix dernières années. D'après la dernière enquête de l'UIMM Champagne-Ardenne menée auprès de ses adhérents, 22 % d'entre eux jugeaient leurs carnets en hausse au deuxième trimestre 2025 soit quasiment autant que ceux les estimant en repli (24 %). En Loiret-Touraine, si l'activité semblait s'être maintenue au mois de juillet 2025, quasiment la moitié des adhérents indiquait une mauvaise visibilité. Ceux de l'Uimm 35-56 ne disaient pas autre chose (ils étaient un tiers dans l'enquête

¹ Le champ de la métallurgie est reconstitué ici à partir de l'agrégation des codes CH à CM de la nomenclature d'activités (NAF 38), pondérés par leur poids respectif dans la valeur ajoutée de la métallurgie.

précédente), tout comme ceux de Lorraine, où, en juin, plus de la moitié la jugeait « *insuffisante, qu'elle soit dégradée, stable ou en progression partielle* ».

Les investissements des entreprises françaises en produits manufacturés- qui représentent 35 % du total de leurs investissements- ont diminué à six reprises lors des sept derniers trimestres d'après les comptes nationaux ; ils ont au final cédé 8 % en volume, conséquence d'un déclin de 13 % pour les dépenses en biens d'équipement, de 9 % pour celles en matériels de transport et de 2 % pour celles en autres biens. Dans sa note de conjoncture parue il y a quelques jours, l'Insee envisage une poursuite du mouvement d'ensemble, que l'on ne peut que redouter au vu des incertitudes de nature politique (qui ont monté d'un cran en cette rentrée), et, des moindres capacités de financement (résultat du renchérissement passé des charges d'intérêt). La contraction des importations depuis près de deux ans, lequel traduit en partie celle des investissements, a dans un premier temps contenu le déficit commercial, avant que celui-ci ne s'éloigne guère de la barre des 48 milliards d'€ depuis la mi-2024 pour les biens métallurgiques. Si l'instauration début août 2025 par l'administration américaine de droits de douane de 15 % sur les produits importés dans l'Union européenne et donc dans l'Hexagone aura des effets très variables selon les branches, les données douanières les plus récentes ne montrent pas à ce stade de correction significative des expéditions de notre pays vers les Etats-Unis, sauf pour les produits fortement taxés tels que l'acier, l'aluminium, les automobiles et pièces détachées.

Dans un climat anxiogène, quelques indicateurs invitent à un peu d'optimisme. Le secteur de la construction²- se ressaisit, en particulier dans le segment individuel où le mouvement se poursuivrait grâce à la réouverture du PTZ. Par ailleurs, le cycle haussier des défaillances d'entreprises en 2022-2023 s'est interrompu à partir de l'automne : un peu moins de 4 300 en cumulé sur douze mois dans l'industrie depuis lors.

Dans la métallurgie, le nombre d'intérimaires a cessé de s'enfoncer, affichant même une légère croissance au deuxième trimestre 2025 (+ 3 900 environ). Ce mouvement a tout juste suffi pour éviter une nouvelle compression des effectifs totaux : **après les chiffres encourageants obtenus entre 2022 et la première partie de 2024, le nombre de salariés hors intérim a en effet reculé pour le quatrième trimestre consécutif**. Les UIMM territoriales rencontrent toujours des sollicitations en matière de licenciement pour motif économique, d'activité partielle et d'activité partielle de longue durée "rebond". Les secteurs d'activité touchés n'ont pas évolué : automobile, machinisme agricole, mécanique et alliages/produits métalliques. Alors que durant l'année 2024 les licenciements économiques étaient répartis entre licenciements individuels et licenciements collectifs, la période actuelle marque un retour des licenciements collectifs pour motif économique dans les entreprises de moins de 300 salariés. Les sollicitations sur les plans de sauvegarde de l'emploi sont quant à elles plutôt stables.

Les statistiques au niveau le plus fin possible de la nomenclature transmises par les Urssaf permettent de rendre compte de la montée des effectifs ces dernières années dans tous les matériels de transport autres que l'automobile : + 9,5 % entre fin mars 2022 et fin mars 2025 dans le ferroviaire, + 12 % dans le naval et + 17,5 % dans l'aéronautique. Sur la même période, le nombre de salariés a décliné de 6,5 % chez les constructeurs automobiles et de 12 % chez les équipementiers, seuls les fabricants de carrosseries et remorques enregistrant une augmentation (ces derniers concentrent 15,5 % des emplois de l'ensemble de l'automobile). Au sein des produits métalliques- qui regroupent de multiples sous-secteurs-, une relative stabilisation a été observée à l'image des structures métalliques, tandis que les pertes dans le découpage-emboutissage ont été presque compensées par la progression dans le traitement et revêtement des métaux. Enfin, toujours sur trois ans, l'emploi a grimpé dans les biens d'équipement (sauf dans la mécanique) et dans la réparation (notamment dans la maintenance aéronautique et l'installation de machines pour diverses industries).

Service des études économiques de l'UIMM

² Selon les comptes nationaux, les consommations intermédiaires de la branche de la Construction en produits métallurgiques s'élevaient à 52 milliards d'€ en 2023 (ossatures, modules, portes et fenêtres, etc.), représentant 20 % du total de ses intrants.